

Avis de constitution

SOCIETE « DIOM-DIOM SERVICES »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan, adjame
williamsville à côté de la pharmacie Sarah, Lot 710, Ilot
99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 25/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOM-DIOM SERVICES »

Objet : - Transfert d'argent et échanges de monnaie
- prestation de services généraux
- Gestion d'affaires (Immobilières, de transports
et logistique)
- Vente et achats de produits divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- le emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan, adjame
williamsville à côté de la pharmacie Sarah, Lot 710, Ilot
99

Dirigeant(s) M DIOMANDE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10323 du 10/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61856/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

